

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 751

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 22

À l'alinéa 108, substituer aux mots :

« prévu au »,

les mots :

« fixé en application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.